

Entre Chaux et Loue

Arc-et-Senans



Bulletin municipal d'informations d'ARC-ET-SENANS

N° 5 - avril 2009

Édité par la Mairie - Tél. : 03 81 57 42 20 - Fax : 03 81 57 46 40

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30 et de 15 h 00 à 17 h 00
le samedi de 9 h 00 à 11 h 30 sauf avis contraire signalé par affichage

Adresse internet : mairie.arc-et-senans@wanadoo.fr

Le mot du Maire

Le printemps est là et avec lui les problèmes de nuisances qui reviennent parce qu'il commence à faire beau et que les habitants recommencent à vivre dehors. Les nuisances quelles sont-elles ?

Les premières signalées sont l'allumage de feux autour des habitations avec la fumée qui ne reste pas chez soi mais qui va polluer le linge des voisins. À ce sujet page 2 vous trouverez un rappel de la réglementation.

Les deuxièmes sont les tondeuses, les tailles haies à moteur, les tronçonneuses. Il y a des horaires qui sont une réglementation préfectorale, vous trouverez également les horaires dans le chapitre page 2.

Enfin il y a tous ceux qui prennent la commune pour un vaste terrain de jeu jusqu'à des heures tardives : cyclomoteurs, cris, etc. Les chiens que l'on laisse en liberté, je rappelle qu'il existe une réglementation qui dit que les chiens doivent être tenus en laisse et que certains classés dangereux doivent être en plus muselés.

Il serait bon que chacun s'inspire de la maxime suivante :

La liberté de chacun s'arrête où commence celle des autres.

Pour ne pas terminer ce mot de façon désagréable, Mars est l'époque du vote des budgets, le Conseil Municipal a voté les budgets, la commune d'Arc-et-Senans n'en vote pas moins d'une dizaine, compte administratif, budgets : communal, eau, assainissement, 1 par lotissement, zone artisanale et industrielle, forêts. En plus les budgets de l'association foncière, du CCAS, du syndicat de télévision et du syndicat de la Leue par les représentants élus ou désignés.

En ce qui concerne le compte administratif communal de l'année écoulée il ressort qu'il fait état d'un résultat positif de **406143.14 euros** ce qui permettra de financer une partie des investissements 2009 sans avoir recours à l'emprunt.

Pour le budget municipal prévisionnel de 2009 celui-ci est en équilibre et compte tenu de cette bonne situation le Conseil a décidé de ne pas augmenter **la part communale** des taux d'imposition.

Je vous donne rendez-vous dans le prochain bulletin qui paraîtra début juillet. Salutations à toutes et à tous.

Le Maire
Jacques Maurice

• SOMMAIRE :

En page 2

- Les dernières décisions du conseil
- L'espace culturel

En page 3

- L'espace culturel (suite)
- La vie des associations
- Nos citoyens
- Parlez-vous patois ?

En page 4

- Le plus vieux document des archives municipales
- Il y a près de deux siècles : quelques dates évoquant la vie du village (suite et fin).

Entre
Chaux et Loue



Les dernières décisions du conseil

Pose de l'abribus place de la gare, à l'emplacement de l'arrêt des cars de ramassage.

Adhésion de la commune à «l'association des petites cités comtoises de caractère» dont le but est le développement touristique et la mise en valeur du patrimoine.

Installation de 4 panneaux publicitaires afin de mieux faire connaître les disponibilités de terrains tant pour les particuliers que pour les artisans, commerçants et entreprises, dans la commune.

Camping : achat de 2 caravanes pour améliorer la fréquentation par les estivants.

Les prochaines élections européennes (le dimanche 7 juin) s'effectueront dans le **nouveau bureau de vote** situé à la **salle polyvalente**, petite salle à gauche de l'entrée principale avec accès direct sur l'allée qui mène au groupe scolaire. Une signalisation sera mise en place à partir du parking.

Travaux rue de la Fromagerie : pose de trottoirs aux abords de l'école Saint-Bénigne, pour assurer la sécurité des enfants ainsi que celle des riverains.

Assainissement : des travaux vont être réalisés avenue de la Saline, jusqu'à la zone des Limes et rue de la Levée : pose de deux conduites séparatives des eaux pluviales et des eaux usées.

Lampes de rues : en cas de panne ou dysfonctionnement, le signaler en mairie dès que possible. L'entreprise en charge de la maintenance passera chaque début de mois en hiver et environ tous les deux mois à la belle saison.

WC Parc de la Mairie : mise en service 1^{re} quinzaine de mai.

Les taux d'imposition de la commune : taxes d'habitation, du foncier bâti et non bâti et taxes professionnelles restent inchangées pour 2009.

RAPPEL IMPORTANT CONCERNANT LES NUISANCES SONORES :

Horaires de tontes et autres travaux bruyants :

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et
de 14 h 00 à 19 h 30 ;

Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et
de 15 h 00 à 19 h 00 :

Le dimanche de 10 h 00 à 12 h 00.

Feux : les feux en pleine nature et autour des habitations sont totalement interdits toute l'année. Seul l'écobuage est autorisé, sous contrôle.

L'Espace Culturel

Dimanche 26 avril vide grenier de l'amicale de l'école publique. Restauration rapide et buvette. Inscription et réservation au 03 81 57 43 78.

Mercredi 20 mai en soirée : manécanterie des petits chanteurs «A la croix de bois», en l'Église Saint-Bénigne. D'autres informations seront diffusées en temps utile.

L'orchestre de Besançon donnera un concert à la Saline, le 10 juin prochain. Prix d'entrée : 6 euros.

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2009/2010 :

- À l'école publique : appeler Madame REGNIER au 03 81 57 41 21.
- À l'école Saint-Bénigne : prendre R.D.V. avec la Directrice au 03 81 57 45 50 (heures scolaires).

Fête champêtre (kermesse) de l'école Saint-Bénigne : elle aura lieu **le 14 juin** dans le parc de la mairie.

Vendredi 19 juin, à 20 h 30 : Notre Dame des Lumières : spectacle multivision du 500^e anniversaire de la Collégiale de Dole, sur écran panoramique. Le lieu sera précisé ultérieurement.



L'Espace Culturel (suite)

Festivités du 13 juillet :

- retraite aux flambeaux à partir de 21 h. : départ à l'angle de la rue des Topes et de la Grande Rue ;
- feu d'artifice dès la tombée de la nuit derrière l'école publique (prairie derrière la Saline) ;
- puis bal gratuit devant et à l'intérieur de la salle polyvalente, animé par l'orchestre Sonia CHEVAUX.

SPORTONS-NOUS BIEN !

Réservez dès maintenant votre DIMANCHE 5 JUILLET 2009 ; les associations sportives d'Arc-et-Senans et des environs, en partenariat avec les commissions Jeunesse et Sport, Fêtes et Cérémonies, vous convient à **une journée sportive**. Dès le matin : une randonnée pédestre, des initiations au tennis, des démonstrations de gym, des tournois de foot, de pétanque et bien d'autres animations vous attendront sur le stade. Possibilité de se restaurer sur place le midi. De plus amples informations vous parviendront d'ici le mois de juin.

Alors : tous à vos baskets !!!

La vie des associations

L'Association des Chasseurs d'Arc-et-Senans (A. C. C. A.) organise une manifestation canine **le samedi 11 juillet 2009** sous le patronage de la Société Canine de Franche-Comté. Réservée à trois races de chiens d'arrêt continentaux présentées par leurs clubs de race respectifs : Braque allemand, Braque de Weimar, Drahthaar. Présentation de jeunes chiens, démonstration de quête de chasse simulée, travail sur perdrix lâchées et non tirées.

Accueil : bord de la Loue près du terrain de camping, à partir de 8 h 30. **Accès gratuit à tous**. Buvette toute la journée. Possibilité de repas le midi sur place, sous chapiteau, avec réservation.

Contacts :

Roland JACQUES, tél. 03 81 57 45 88 - 06 70 00 60 75
Gaby LAVAIRE, tél. 03 81 57 52 77 - 06 22 05 09 04

Championnat de France de Montgolfières du 10 au 15 août 2009 :

Le Club «Vents du Futur» recherche des membres des associations pour aider au service des repas du soir de 19 h à 22 h 30 à la salle polyvalente. Renseignements complémentaires au 06 08 77 56 51.

NOS CITOYENS

Bienvenue aux nouveaux habitants

- M. et M^{me} GRILLON Lionel
- M^{me} REGNIER Carole et M. BOFFI Georges
- M^{me} TRIMAILLE Christine et M. NAULOT Ludovic
- M^{me} LACROIX Cédric et M. REGAZZONI Manuel
- M. et M^{me} GOUELLO Frédéric
- M. HAAZ David
- M^{me} GAMBA Céline et M. LEGRAND Alexandre
- M^{me} MOUREAU Viviane
- M. et M^{me} KOELLER Sébastien
- M. REALI Richard
- M. GUILLERREY Cyril
- M. FLORY David
- M. GUIGNARD Maxime

Les naissances

- Lilou DIJOUX le 16 janvier 2009
- Léa THUEGAZ..... le 25 janvier 2009
- Luce LABOUREYRAS le 26 janvier 2009
- Noé SCHIAVON le 2 février 2009
- Lola GIRARDOT..... le 7 février 2009
- Gabin KOELLER..... le 13 mars 2009

Les décès

- Michel LOIRS..... le 14 janvier 2009
- Jean DELPOUX le 7 février 2009
- Marie-Louise LACROIX le 18 mars 2009

Parlez-vous patois ?

- **Une gaille** : une mauvaise femme, mais aussi un chiffon
- **Des gaudes** : bouillie de farine de maïs
- **(se) gauger** : se mouiller, se tremper, patauger
- **De la gouillasse** : une flaque d'eau, un petit trou d'eau sans profondeur

Entre Chaux et Loue Arc-et-Senans

Le plus vieux document des archives municipales



Il s'agit du registre des naissances et mariages datant de 1623, soit 12 ans avant la guerre de 10 ans, qui a totalement dévasté la Franche-Comté.

Ce registre est renseigné de 1623 à 1634 ; aucun enregistrement ne figure durant la guerre de 10 ans (1635-1644).

Ce document a donc traversé cette période, ce qui est tout à fait exceptionnel en Franche Comté !

L'abbé Létondal, auteur du livre « Arc-et-Senans à travers les âges » l'a utilisé afin d'estimer la population d'Arc (120 habitants) et de Senans (80 habitants) après cette guerre de 10 ans.

On y trouve également de précieuses informations sur les Noms des familles.

Il y a près de deux siècles

Quelques dates évoquant la vie de notre village (suite et fin).

- **Janvier 1871** : première arrivée des Prussiens.
- **22 mai 1871** : exhumation de M. Couteret ancien curé d'Arc-et-Senans et translation dans l'église paroissiale, où il repose dans un caveau préparé à cet effet.
- **Mars 1872** : plantation de deux rangées d'arbres sur les accotements du chemin de grande communication, entre les Salines et le pont de Cramans.
- **20 août 1872** : délibération du Conseil Général du Doubs, autorisant la création de deux foires annuelles : la première le 23 février, la seconde le 23 juin.

- **20 mai 1874** : pose de deux pompes : l'une au puits place de l'Église, l'autre au puits de la maison d'école de filles, côté extérieur du mur de clôture.

- **En 1875** : plantation d'arbres sur la route de Senans.

- **En 1879** : laïcisation de l'école communale de garçons de Senans.

- **En 1880** : désignation des rues du village et numérotation des maisons.

À cette époque également, l'administration municipale d'Arc-et-Senans fait établir deux puits dans les hameaux du Vernois et du Deffois : ils sont profonds de 18 mètres et les margelles d'environ 1,10 m. sont en pierre de granit.

- **En 1881** : construction à Arc d'une maison d'école de filles.

- **En 1884** : plantation des arbres sur la route de Chissey.

- **En 1895** : la Saline est fermée suite à un procès.

- **En 1906** : l'éclairage public arrive dans les rues du village.

- **En 1913** : bénédiction de la chapelle d'Arc par Monseigneur Gauthey.

- **En 1917** : incendie par la foudre, du bâtiment de la Direction des Salines.

- **En 1921** : incendie du clocher de l'Église par la foudre. Restauration l'année suivante.

Entre Chaux et Loue